

PEFC versus FSC

Les défenseurs de l'environnement donnent la préférence au standard FSC. L'argument donné est que celui-ci exclut catégoriquement le défrichage des forêts primaires et des forêts HVCF* ainsi que leur transformation en plantations de bois, et qu'il pose des restrictions très strictes à une utilisation économique de ces forêts. Ces critères sont particulièrement importants dans les régions du monde où les peuplements forestiers naturels sont particulièrement menacés, comme en Amérique du Sud, en Asie du Sud-est ou en Russie. Par ailleurs, FSC prohibe également l'utilisation de plantes ou d'essences d'arbres génétiquement modifiés.

* HVCF: High Value Conservation Forest, forêt particulièrement riche en espèces, digne de protection

Les défenseurs du FSC renvoient notamment aux structures décisionnelles internes démocratiques du label. Le système FSC se base sur trois chambres: l'environnement, l'économie et le social. Si une seule chambre donne un vote à l'unanimité, elle ne peut être contrainte en un autre sens par une des deux autres chambres. L'attrait de cette structure pour les organisations environnementales est évident, car elles ne peuvent être minorisées si elles se présentent en rangs serrés.

Les adeptes du PEFC de leur côté rappellent que l'objectif de leur système est comparable à celui du FSC. Par ailleurs, PEFC serait plus aisé à mettre en œuvre, et donc meilleur marché. Les petits et moyens propriétaires de forêts profitent du fait que le principe régional du PEFC ne prescrit pas obligatoirement une certification individuelle.

Les organes institutionnels du PEFC prennent également en compte les points de vue écologiques et sociaux. Les groupes d'intérêts concernés peuvent y faire entendre leur voix. Cependant dans le PEFC, en principe aucun groupe d'intérêts ne peut contraindre un propriétaire de forêt. Le PEFC renvoie à des projets de certification parallèles FSC-PEFC de certaines forêts, et arrive ainsi à la conclusion suivante que les deux systèmes permettent d'atteindre les mêmes objectifs de durabilité écologique, économique et sociale.

Source:

www.papierunion.de/pau/generator/page=highlights__artikel/id=110342.jsp#9

Une étude comparative le montre: le FSC est le n° 1

Selon les conclusions de études récentes du WWF, le label FSC demeure le seul label crédible pour une économie forestière responsable.

Le label FSC (Forest Stewardship Council) demeure le seul certificat crédible à l'échelle internationale pour une économie forestière responsable. C'est la conclusion à laquelle arrive la fondation pour l'environnement WWF après l'évaluation de trois études comparant les principaux systèmes de certification.

«Le FSC est le système qui remplit de loin le mieux les exigences d'une économie forestière supportable aux plans écologique et social» selon Nina Griesshammer, experte en forêts au WWF. Il existe des études présentant les différences des systèmes de certification des forêts depuis qu'il existe plus d'un système. Comme tous les systèmes évoluent, le WWF a décidé de prendre une fois de plus les systèmes les plus importants sous la loupe.

L'intérêt a porté cette fois-ci sur l'amélioration de l'exploitation de la forêt ainsi que sur l'applicabilité pratique et mondiale des systèmes. Le WWF et la Banque Mondiale ont développé en commun un catalogue de questions ad hoc (QUACC). Parallèlement, l'entreprise UPM a vérifié dans une certification parallèle de FSC et de PEFC les différences apparaissant dans la mise en œuvre en pratique. Afin d'évaluer les améliorations dans la forêt, le WWF a analysé les conditions posées par les certificateurs aux exploitations forestières (corrective action requests).

«Les trois études ont montré que FSC est celui qui remplit au mieux les exigences du WWF» conclut Nina Griesshammer. Les critères FSC seraient plus clairs, plus simples à vérifier et plus uniformes à appliquer à l'échelle mondiale. Le WWF va donc continuer à recommander le système FSC aux gouvernements, propriétaires de forêts, entreprises, institutions financières et consommateurs.

Informations complémentaires: www.fsc-deutschland.de/newsletter/74/510
ou www.wwf.de/fsc.

État de l'information: novembre 2009